



Un organisme du gouvernement de l'Ontario

RAPPORT ANNUEL

2024 - 2025

heritagetrust.on.ca/fr

Produit par :

Fiducie du patrimoine ontarien
10, rue Adelaide Est
Toronto (Ontario)
Canada M5C 1J3

Pour de plus amples renseignements sur la Fiducie du patrimoine ontarien, ses programmes, ses événements et ses publications, veuillez visiter le site heritagetrust.on.ca/fr ou communiquer avec Marketing et Communications :

Téléphone : 416-325-5002
ATS : 711-416-325-5000
Courriel : marketing@heritagetrust.on.ca
Site Web: heritagetrust.on.ca/fr

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2026
© Fiducie du patrimoine ontarien, 2026

Produit par la Fiducie du patrimoine ontarien (un organisme du ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme de l'Ontario). Aussi disponible en français.

Also available in English.

Numéro de la convention Poste-publications 1738690

SEO

En anglais : ISSN 1916-3703 (online)
En français: ISSN 1916-3711 (en ligne)
ISBN 0-7794-5434-0

01/26

Abonnez-vous à notre bulletin à <https://www.heritagetrust.on.ca/fr/pages/subscription>

Suivez-nous sur les médias sociaux!

Facebook : @Fiduciedupatrimoineontarien
X (formerly Twitter) : @patrimoineON
Instagram : @patrimoineON
LinkedIn : @fiduciedupatrimoineontarien



Table des matières

Message du président et de la directrice Générale	
Orientation stratégique et thèmes stratégiques	1
Activités annuelles.....	2
Mesures du rendement	9
Performance financière	11
Événements importants.....	11
Résumé des répercussions sur les ressources humaines (RH)	12
Conseil d'administration [2024-2025]	13
Donateurs, bailleurs de fonds et commanditaires	15
Partenaires.....	16
États financiers audités.....	19

Message du président et de la directrice Générale

Nous sommes heureux de vous présenter le rapport annuel 2024-2025 de la Fiducie du patrimoine ontarien (la Fiducie). Quand nous passons en revue les réalisations et le rendement de la Fiducie en 2024-2025, nous sommes particulièrement fiers des efforts constants que nous avons déployés pour innover sans cesse tout en servant la population de l'Ontario par l'entremise de nos services et de nos programmes.

En tant qu'organisme du ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme (MACM), la Fiducie a pour mandat de conserver, d'interpréter et de faire connaître le patrimoine de l'Ontario aux quatre coins de la province. La Fiducie est aussi un organisme public rattaché à la Commission, un propriétaire, un intendant, un bailleur, un exploitant d'entreprise, un exploitant d'attractions, un partenaire en conservation et un chef de file du secteur.

Dans le cadre de l'exécution de son mandat prescrit par la loi, la Fiducie offre une gamme de programmes et d'activités conçus pour raconter les histoires de l'Ontario, conserver les sites patrimoniaux d'importance provinciale et tirer parti de l'investissement fait par la province pour soutenir les communautés dans l'ensemble de la province.

Grâce au travail que la Fiducie a accompli en 2024-2025, elle a fait progresser les priorités du MACM, notamment la protection des ressources du patrimoine culturel, la promotion de l'histoire de l'Ontario et le soutien du tourisme.

En 2024-2025, nous avons:

- **modernisé l'intendance des biens** : nous avons intégré l'utilisation de nouvelles technologies pour gérer les biens patrimoniaux, et amélioré la surveillance et de la planification de la conservation;
- **réalisé de grands projets de restauration et d'accessibilité** : nous avons fait d'importantes mises à niveau d'attractions touristiques et de sites accessibles au public;
- **amélioré l'interprétation et la commémoration** : nous avons procédé à des dévoilements très médiatisés dans le cadre du Programme des plaques provinciales et du Programme commémorant les lieux de sépulture des premiers ministres, afin de renforcer le leadership en matière de récits patrimoniaux;
- **accru les échanges avec le public** : en partenariat avec 29 collectivités, nous avons organisé l'événement Portes ouvertes Ontario, qui a attiré 434 000 visiteurs et généré 162 reportages dans les médias, parallèlement à une programmation diversifiée à la Place Fulford (ville de Brockville) et au Musée Josiah Henson (ville de Dresden);
- **renouvelé notre leadership stratégique et notre gouvernance** : nous avons approuvé le Plan stratégique de 2025-2030 et avons modernisé nos cadres de gouvernance, notamment en mettant à jour nos politiques et en apportant des modifications au règlement sur le transfert de biens immobiliers, ce qui positionne la Fiducie en vue de sa résilience future.

Grâce au soutien continu de notre équipe accomplie de professionnels du patrimoine, des membres dévoués du conseil d'administration, ainsi que des partenaires, bailleurs de fonds et bénévoles engagés, la Fiducie continue d'être un centre d'excellence en matière de patrimoine pour la population de l'Ontario.



John Ecker
Président, Conseil d'administration,
Fiducie du patrimoine ontarien



Helen Chimirri-Russell
Directrice générale, Fiducie du patrimoine
ontarien

Orientation stratégique [2020-2024]

Réalisation de notre mandat

La Fiducie du patrimoine ontarien a pour mandat de diriger les efforts de conservation, de protection, de préservation et de gestion du patrimoine de l'Ontario dans l'ensemble de la province. Pour ce faire, nous misons sur l'intendance immobilière, la recherche, l'éducation, les échanges avec le public et les conseils au ministre. Véritable centre d'expertise, la Fiducie est l'intendant et le fiduciaire du patrimoine dans l'intérêt de la population de l'Ontario. Elle est chargée de conserver le patrimoine culturel, naturel, matériel et immatériel important à l'échelle provinciale, d'interpréter l'histoire de l'Ontario, de mettre à l'honneur la diversité de la province et de sensibiliser les Ontariennes et les Ontariens à son importance dans notre société. [Loi sur le patrimoine de l'Ontario, L.R.O. 1990]

Les objets de la Fiducie sont les suivants :

- a) conseiller le ministre et lui faire des recommandations sur les questions relatives à la conservation, à la protection et à la préservation du patrimoine de l'Ontario;
- b) recevoir, acquérir et détenir des biens en fiducie au bénéfice de la population de l'Ontario;
- c) favoriser, encourager et faciliter la conservation, la protection et la préservation du patrimoine de l'Ontario;
- d) préserver, entretenir, reconstruire, restaurer et gérer les biens à caractère historique, architectural, archéologique, récréatif, esthétique, naturel et panoramique;
- e) offrir les programmes de recherche, d'éducation et d'information nécessaires à la conservation, à la protection et à la préservation du patrimoine (Loi sur le patrimoine de l'Ontario, L.R.O. 1990, chap. O.18., art. 7 ; 2005, chap. 6, art. 1 et 5).

Notre vision

Un avenir dans lequel le patrimoine ontarien est valorisé, vivant et inspirant.

Notre mission

La Fiducie gère et protège le patrimoine diversifié de l'Ontario, favorise la mobilisation et l'appréciation du public tout en créant un sentiment d'appartenance pour tous les Ontariens et des liens durables entre les récits du passé et les personnes d'aujourd'hui.

Les programmes et activités de la Fiducie pour 2024-2025 sont organisés autour de trois piliers :

1. Conservation et intendance
2. Récits sur l'histoire de l'Ontario : Commémoration et interprétation
3. Développement des affaires et production de revenus

Activités annuelles

En 2024-2025, la Fiducie a rempli son mandat de conservation, de protection et de partage du patrimoine ontarien tout en modernisant également les systèmes et en renforçant la pertinence pour les Ontariens dans un monde en évolution. Guidée par un leadership stratégique, une interprétation inclusive et un engagement communautaire profond, la Fiducie a offert une année d'expériences patrimoniales qui ont aidé les Ontariens à se reconnaître dans l'histoire de l'Ontario.

La Fiducie s'est efforcée de donner suite aux priorités gouvernementales énoncées dans la lettre d'instructions du ministère pour 2024-2025. Ces priorités et quelques exemples de mesures prises par la Fiducie sont indiqués ci-dessous :

Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses

L'intégration des facteurs de compétitivité, de durabilité et de gestion des dépenses est essentielle aux activités opérationnelles. La Fiducie cherche à améliorer continuellement ses capacités pour répondre aux demandes du marché tout en maintenant une approche durable (qui équilibre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux). Une gestion efficace des dépenses est également nécessaire pour s'assurer que les ressources de la Fiducie sont affectées de façon efficace et durable.

Cela comprend une budgétisation, une affectation des ressources et des pratiques d'approvisionnement prudentes qui s'harmonisent avec les objectifs de durabilité.

Voici les mesures à prendre :

- Accroître la présence de la Fiducie dans les médias sociaux à 35 883 abonnés, générant 21 340 769 impressions et 1 202 165 visites sur le site Web
- Protection de 457 biens (culturels et naturels) par des droits de propriété ou des servitudes

Transparence et responsabilité

La Fiducie assure la transparence et la responsabilité en respectant les directives et les politiques gouvernementales. Nous respectons les exigences énoncées dans la Directive concernant les organismes et les nominations, avec, à titre d'exemple, la présentation d'un rapport annuel et d'un plan d'activités triennal chaque année. De plus, les états financiers du conseil d'administration sont vérifiés chaque année par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario (BVGGO). La Fiducie tient également à jour une matrice de gouvernance pour déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour appuyer efficacement les rôles du conseil d'administration en matière de gouvernance et de responsabilité de l'organisme.

Voici les mesures à prendre:

- Respecter les exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations (DON), des normes et pratiques comptables, du cadre éthique de la Loi sur la fonction publique de l'Ontario et des réponses immédiates aux

constatations de l'audit, le cas échéant.

- Déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour appuyer le rôle du conseil d'administration en matière de gouvernance et de responsabilité de l'organisme efficacement.
- Le président et le conseil d'administration se sont acquittés de leurs responsabilités respectives en supervisant activement l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de décisions de la Fiducie qui sont conformes aux engagements de haut niveau du gouvernement et du ministère.
- La directrice générale de la Fiducie a opérationnalisé et surveillé l'avancement des priorités énoncées dans la lettre d'instructions et le plan d'activités 2024-2025.
- Le conseil d'administration a approuvé le Plan stratégique 2025-2030 en 2024-2025, établissant l'orientation pour les cinq prochaines années.

Gestion des risques

La Fiducie a mis en œuvre des processus efficaces pour cerner, évaluer et atténuer les risques, y compris la planification et l'intervention en cas d'urgence.

Voici les mesures à prendre :

- Le tableau trimestriel des risques de la Fiducie a fourni un cadre d'atténuation des risques tout en fournissant des mises à jour régulières du ministère et en maintenant une ligne de communication ouverte tout au long du processus.
- Le Plan de continuité des opérations (PCO) de la Fiducie a été affiché sur le site SharePoint interne de la Fiducie, indiquant les services et le personnel essentiels.

Gestion de l'effectif/de la main-d'œuvre

La Fiducie examine régulièrement sa structure organisationnelle (gestion de l'effectif/de la main-d'œuvre) pour s'assurer que les besoins opérationnels en matière de programmes et de dotation appuient une excellente fonction publique.

Voici les mesures à prendre :

- Le plan des ressources humaines de la Fiducie respectait toutes les règles et lignes directrices de la fonction publique de l'Ontario (FPO) en matière de gestion du personnel et des relations de travail, en veillant à ce que nous ayons les bonnes personnes possédant les compétences et l'expérience nécessaires pour s'acquitter de ses responsabilités en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* et de la DON.
- Pour répondre à ses besoins en dotation, la Fiducie a embauché des employés permanents et temporaires, au besoin, pour renforcer la capacité et pourvoir les postes importants.

Diversité et inclusion

La Fiducie est demeurée déterminée à accroître et à favoriser la diversité et l'inclusion dans tous les processus et toutes les activités. Dans le cadre de son mandat, elle est chargée de conserver le patrimoine culturel, naturel, matériel et immatériel d'importance provinciale, d'interpréter l'histoire de l'Ontario, de mettre à l'honneur la diversité de la province et de sensibiliser les Ontariennes et les Ontariens à son importance dans notre société. [Loi sur le patrimoine de l'Ontario, L.R.O. 1990].

La Fiducie gère et protège le patrimoine diversifié de l'Ontario, favorise la mobilisation et l'appréciation du public tout en créant un sentiment d'appartenance pour tous les Ontariens et des liens durables entre les récits du passé et les personnes d'aujourd'hui. Une représentation inclusive des nombreuses facettes du patrimoine provincial témoigne de sa diversité et de sa complexité.

Voici les mesures à prendre :

- Offre d'une programmation diversifiée dans des sites d'attractions comme la Place Fulford et le Musée Josiah Henson, qui ont accueilli 61 035 visiteurs en personne et 7 500 participants virtuels.
- Réalisation de recherches approfondies et mobilisation communautaire pour se préparer à un programme de plaques élargi en 2025-2026, qui encouragera la diversité et l'inclusion.
- Promouvoir une croissance économique et des possibilités équitables pour tous les Ontariens; appuyer les initiatives gouvernementales de lutte contre le racisme et la haine; favoriser des collectivités inclusives et dynamiques d'aujourd'hui tout en conservant et en préservant le patrimoine de l'Ontario.

Collecte, diffusion et utilisation des données

La Fiducie demeure déterminée à améliorer la façon dont les données sont recueillies, utilisées et diffusées pour éclairer la prise de décisions et améliorer la prestation des services. Cette orientation et cet engagement global sont partagés avec le ministère, s'il y a lieu.

Voici les mesures à prendre :

- L'orientation stratégique de la Fiducie sur les données et la rétroaction des utilisateurs a grandement contribué à l'attrait croissant du [site Web externe](#).
- D'autres outils de conservation de la Fiducie, y compris le registre aux fins de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario, ont tous utilisé la collecte de données pour fournir au public des antécédents historiques et des renseignements géographiques sur les sites.

Prestation numérique et service à la clientèle

La Fiducie a mis en œuvre avec succès des stratégies de prestation numérique de services en ligne tout en continuant de respecter et de dépasser les normes de service à la

clientèle. L'adoption d'approches numériques a permis à la Fiducie de développer un environnement numérique pour raconter les histoires de l'Ontario de nouvelles façons éclatantes, en mobilisant un public encore plus large. La Fiducie a également continué d'améliorer l'accès numérique à ses programmes et sites pour les gens partout dans la province, particulièrement dans les collectivités rurales et éloignées.

Voici les mesures à prendre :

- La Fiducie a ouvert les Badlands de Cheltenham en vertu d'un nouveau modèle de prestation de services, incluant les réservations et les paiements en ligne. Cette approche a permis d'équilibrer la conservation du site (en contrôlant le nombre de visiteurs sur le site à tout moment), ainsi que la conformité aux lois et la mobilisation du public (service à la clientèle).
- La cartographie du Système d'information géographique (SIG) et la technologie des drones ont été appliquées pour surveiller l'état de divers sites de la Fiducie, et des efforts continus ont été déployés pour cartographier tous les actifs de la Fiducie, jetant ainsi les bases d'une croissance importante de la gestion des actifs axée sur la technologie.

En plus d'appuyer les priorités du gouvernement, la Fiducie a également atteint les objectifs de prestation de programmes et de services mis de l'avant par le ministère dans les huit domaines suivants :

1. Continuer de fournir des services clés

La Fiducie a assuré l'harmonisation continue avec les priorités du gouvernement tout en s'acquittant de son mandat de conserver, d'interpréter et de partager le patrimoine et la riche histoire de l'Ontario.

En 2024-2025, la Fiducie a créé des programmes d'accès à la culture et au patrimoine en accueillant 592 881 participants à ses sites et programmes, notamment par l'entremise de Portes ouvertes Ontario, du Musée Josiah Henson (Dresden), de la Place Fulford (Brockville), des Badlands de Cheltenham (Caledon), de l'école Enoch Turner (Toronto) et des salles de théâtre Elgin et Winter Garden (Toronto). La Fiducie a également accueilli l'association « Oakes Project: Heritage, Arts and Tourism » (OPHAT) en tant que nouveaux locataires au château Sir Harry Oakes (Kirkland Lake).

2. Initiative de réduction des formalités administratives et des fardeaux réglementaires

La Fiducie s'est efforcée de réduire les coûts et le fardeau liés aux exigences de conformité réglementaire.

En 2024-2025, la Fiducie a collaboré avec le MACM pour moderniser la gouvernance et la législation, y compris des modifications au Règlement sur le transfert de biens immobiliers afin de simplifier le processus de libération de certaines servitudes de conservation du patrimoine lorsqu'il n'y a pas eu d'incidence sur le patrimoine.

Le 20 novembre 2024, l'honorable Mike Harris, ministre de la Réduction des formalités administratives, a déposé devant la chambre la *Loi de 2024 visant à réduire les formalités administratives et à favoriser l'essor de l'Ontario*. Le projet de loi proposait des modifications mineures à la partie II de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* qui, si elles

étaient adoptées, simplifieraient le processus d'approbation de la Fiducie du patrimoine ontarien pour libérer des servitudes de conservation pour la totalité ou une partie des biens qui ne contiennent pas les attributs patrimoniaux protégés en vertu de la servitude.

3. Portes ouvertes Ontario

La Fiducie a continué d'élargir et d'améliorer ce programme pour les Ontariens, en veillant à ce que Portes ouvertes Ontario soit présenté comme un programme clé pour l'organisme et le gouvernement provincial.

En 2024-2025, la Fiducie a travaillé en partenariat avec 29 collectivités pour organiser le programme Portes ouvertes Ontario, qui a attiré 434 000 visiteurs et généré 162 reportages dans les médias

- Le programme Portes ouvertes Ontario a pris fin en octobre 2024. On prévoyait que la fréquentation totale du programme serait de 415 000 visiteurs entre mai et octobre 2024, pour 765 sites dans 29 collectivités participantes.
- Les sites appartenant à la Fiducie qui ont ouvert leurs portes pour le programme Portes ouvertes Ontario comprenaient la Pharmacie du Niagara, le Centre du patrimoine ontarien, les salles de théâtre Elgin et Winter Garden, le domaine Ashbridge et — pour la première fois — la ferme Scotsdale.

4. Accent sur les programmes en personne

La Fiducie a mis l'accent sur les événements en personne, les commémorations et la visite et l'honneur de sites patrimoniaux.

En 2024-2025, la Fiducie a dévoilé un repère commémorant le premier ministre William Grenville Davis (Programme commémorant les lieux de sépulture des anciens premiers ministres) à Brampton et une plaque commémorant le camp de travail alternatif sur la rivière Montréal (Programme des plaques provinciales), dévoilée à Waterloo et installée dans le port de la rivière Montréal. La Fiducie a également présenté une cérémonie de réinauguration de la plaque provinciale de Thomas Baker McQuesten aux Jardins botaniques royaux. La plaque a été mise à jour et réinstallée à la suite de son vol pendant la pandémie.

5. Loi sur le patrimoine de l'Ontario (LPO)

La Fiducie a fourni des renseignements, une expertise et des conseils au ministère sur des questions liées à la conservation, à la protection et à la préservation du patrimoine de l'Ontario.

En 2024-2025, le registre aux fins de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario (LPO) a continué de servir d'outil de conservation en ligne précieux pour renforcer la conservation dans les communautés. Le registre aux fins de la LPO sert de base de données publique de tous les biens désignés en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*. En 2024, la Fiducie a ajouté 553 biens individuels au registre qui ont été désignés par les municipalités en vertu de la partie IV de la Loi. En janvier 2025, le personnel a éliminé l'arriéré de saisie des données datant de 2021 à 2023 (925 documents en arriéré). La base de données du registre aux fins de la LPO est maintenant à jour.

Les nouvelles désignations patrimoniales et les autres documents de la LPO reçus ont donné lieu à un niveau de service nouveau et amélioré en étant saisis dans la base de données

dans les 10 jours suivant leur réception. En 2024-2025, le personnel a pu saisir 1 186 nouveaux documents reçus des municipalités.

6. Activités publiques et communications

La Fiducie a collaboré avec le ministère et le cabinet du ministre pour assurer la sensibilisation et le partenariat à l'égard des événements et des possibilités de participation.

En 2024-2025, la Fiducie a suivi un protocole de communication établi avec le MACM, conformément au protocole d'entente, qui a permis de veiller à ce que le personnel du ministère soit informé des principales activités et initiatives, y compris des questions litigieuses, des activités publiques, et des plans et des stratégies de communication.

Les Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien de 2024 constituent un exemple d'activité publique au cours de laquelle la Fiducie a collaboré avec le ministère et le cabinet du ministre pour assurer la sensibilisation et le partenariat. Ces prix honorent les personnes qui défendent l'intégrité du secteur du patrimoine et les réalisations découlant de leur dévouement. Qu'il s'agisse de projets de restauration, de ressources numériques, d'expositions ou de travaux, le patrimoine de l'Ontario découle du travail acharné de bénévoles, de professionnels et d'organismes qui conservent et célèbrent les histoires de nos collectivités pour les générations actuelles et futures. En 2024-2025, la Fiducie a reconnu 17 personnes, organismes et projets dans le cadre de ce populaire programme.

7. Croissance et développement économiques

La Fiducie a appuyé les engagements du gouvernement en matière de croissance et de développement visant à reconstruire l'économie de l'Ontario.

En 2024-2025, la Fiducie a réalisé plusieurs projets d'immobilisations clés à l'échelle de la province, y compris des mises à niveau des systèmes de bâtiments clés et de l'accessibilité à la Place Fulford, au Musée Homewood et au Musée Josiah Henson. D'importants travaux de conservation ont été entrepris à l'extérieur de l'Académie de Rockwood, à la maison Barnum, aux chalets des travailleurs de Centennial Park et à Inge-Va. D'importants travaux structuraux ou architecturaux se sont poursuivis à la Maison Duff-Baby, à la maison Macdonell-Williamson et au château Sir Harry Oakes.

Des améliorations des sièges accessibles et de la signalisation ont été entreprises aux salles de théâtre Elgin et Winter Garden, en plus du remplacement de la rampe d'accessibilité à la maison McMartin. Les travaux supplémentaires comprenaient la réparation du pont suspendu à la ferme Scotsdale.

Les salles de théâtre Elgin et Winter Garden ont accueilli 99 spectacles sur leurs scènes, pour 635 jours d'occupation (location de studios et pour des événements et des tournages). Une production cinématographique à long terme (durée prévue de cinq mois) à la ferme Scotsdale et au Centre du patrimoine ontarien a été confiée à contrat, assurant ainsi une fin réussie pour 2024-2025. De plus, l'intérêt pour l'organisation de mariages à l'école Enoch Turner a continué de croître, avec plus de 20 mariages prévus pour la saison 2025.

8. Révision de l'orientation liée à l'Initiative pour les emplois dans les collectivités et à la centralisation des pouvoirs de gestion des biens immobiliers

En 2024-2025, la Fiducie a travaillé au processus de mise en œuvre de la phase 2 de l'initiative et avec l'Initiative pour les emplois dans les collectivités, le cas échéant.

Mesures du rendement

Mesures du rendement	Cibles pour 2024-2024	Données réelles 2024-2025	% de la cible et explication de l'écart (< 75 %)
----------------------	-----------------------	---------------------------	--

PILIER 1 – Conservation et intendance

Célébration de l'Ontario grâce à la participation totale aux sites et programmes	700 000	592 881	84 %
Nombre total de visites sur le site Web	850 000	1 202 165	141 %
Abonnés dans les médias sociaux	34 000	35 883	105 %
Impressions dans les médias sociaux	35 000 000	21 340 769	60 %; les changements apportés à la législation sur les médias sociaux relativement au partage des nouvelles a eu une incidence sur les impressions globales
Mobilisation par les médias sociaux	80 000	408 558	510 %
Heures de mentorat pour les jeunes (Programme de stages de l'Ontario [PSO], Programme Perspectives d'emploi d'été [PEÉ], etc. + non rémunérées)	7 500	8 751	117 %
Biens (culturels et naturels) protégés par la propriété ou une servitude — par année	457	457	100 %

PILIER 2 – Raconter l'histoire de l'Ontario : Commémoration et interprétation

Mesures du rendement	Cibles pour 2024-2024	Données réelles 2024-2025	% de la cible et explication de l'écart (< 75 %)
Présences avec billet — salles de théâtre Elgin et Winter Garden — par année	150 000	89 796	60 %; le retour aux activités normales après la pandémie continue d'avoir une incidence sur la fréquentation du théâtre

Mesures du rendement	Cibles pour 2024-2024	Données réelles 2024-2025	% de la cible et explication de l'écart (< 75 %)
Nombre de représentations au Centre EWG — par année	150	99	66 %; la reprise après la pandémie demeure un problème
Nombre d'artistes ayant travaillé au Centre EWG — par année	650	Plus de 650	100 %
Occupation du Centre EWG (jours) : studios, halls d'entrée, location pour événements et tournages	500	635	127 %
PILIER 3 – Développement des affaires et production de revenus			
Mesures du rendement	Cibles pour 2024-2024	Données réelles 2024-2025	% de la cible et explication de l'écart (< 75 %)
Location, permis et produits accessoires	3 800 000 \$	3 053 000 \$	80 %
Revenu de placements	2 500 000 \$	5 094 129 \$	203 %

Performance financière

La Fiducie a continué de renforcer sa situation financière en 2024-2025, obtenant un résultat d'exploitation considérablement amélioré malgré le fait qu'elle demeure en situation de perte nette. L'exercice s'est terminé avec une perte nette de 701 000 \$, ce qui représente une **amélioration de 26 %** par rapport à la perte de 943 000 \$ de l'exercice précédent. Cette amélioration témoigne de l'importance constante que la direction accorde à la stabilisation des activités et à l'amélioration des revenus.

Les revenus totaux ont augmenté de 6 % au cours de l'exercice, grâce à l'amélioration du rendement des investissements du portefeuille et à l'augmentation du financement de fonctionnement du ministère (financement ponctuel lié au projet de loi 124). Conformément à la stratégie de la Fiducie visant à élargir et à diversifier sa base de revenus, les frais de stationnement des Badlands de Cheltenham ont été introduits au cours de l'année, créant ainsi un nouveau flux de revenus récurrents. À l'avenir, **la direction met davantage l'accent sur le développement d'occasions de revenus en lien avec les locations, les permis et les activités de collecte de fonds pour soutenir la viabilité financière à long terme.**

Les dépenses totales ont augmenté de 4 % par rapport à l'année précédente, principalement en raison de la mise en œuvre des rajustements salariaux prévus dans le projet de loi 124. Malgré ces augmentations, **la direction est demeurée disciplinée dans son approche de contrôle des coûts et a mis en œuvre une gamme de mesures pour augmenter l'efficacité et réduire les coûts.** Par conséquent, les objectifs stratégiques et opérationnels ont été atteints dans les limites des paramètres budgétaires approuvés.

La position au bilan de la Fiducie a continué de se renforcer au cours de l'exercice. **L'actif total a augmenté de 2,5 %**, tandis que **les soldes de fonds ont augmenté de 2,99 %** d'une année à l'autre, reflétant une gestion financière prudente et des investissements continus dans sa viabilité à long terme.

Événements importants

Aucun événement important survenu au cours de l'exercice n'a pu avoir une incidence sur l'atteinte des résultats par la Fiducie. L'élection provinciale de février 2025 et la période de convocation des électeurs connexe ont eu une incidence limitée sur la capacité de la Fiducie d'obtenir des résultats. Les communications publiques ont été ajustées au cours de cette période, y compris les communications prévues associées aux événements du Mois de l'histoire des Noirs et à la cérémonie des Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien, qui a été reportée à avril 2025.

Résumé des répercussions sur les ressources humaines (RH)

Groupe des cadres supérieurs	2024-25			
	AEEGAPCO	SEFPO	SRC/exclus	Total
4	12	31	11	58
Groupe des cadres supérieurs	2023-24			
	AEEGAPCO	SEFPO	SRC/exclus	Total
4	12	31	11	58
Groupe des cadres supérieurs	2022-23			
	AEEGAPCO	SEFPO	SRC/exclus	Total
4	11	35	9	59

Comme le montrent les tableaux ci-dessus, il n'y a eu aucune incidence sur les niveaux de dotation au cours des trois exercices précédents.

La Fiducie évalue régulièrement sa structure organisationnelle pour s'assurer que ses programmes opérationnels et sa dotation correspondent à ses buts et objectifs.

Conseil d'administration [2024-2025]

Les membres du Conseil d'administration sont nommés par la lieutenant-gouverneure en conseil. Les membres suivants ont siégé au conseil d'administration de la Fiducie du patrimoine ontarien durant l'exercice 2024-2025 (du 1er avril 2024 au 31 mars 2025) :

John Ecker (Whitby)

Du 13 janvier 2022 à avril 2026

Date de nomination initiale :
18 avril 18 2019

Président du conseil d'administration

Stephen Pellegrini (King)

Du 8 décembre 2023 au 8 décembre 2026

Date de nomination initiale : 10 décembre 2020

Vice-président du conseil d'administration

Richard (Rick) Hall (Port Colborne)

Du 26 octobre 2023 au 26 octobre 2026

Date de nomination initiale : 12 novembre 2020

Dr. Osman Hamid (Pickering)

Du 26 juin 2024 au 26 juin 2027

Patricia (Tricia) Hellingman (Hamilton)

Du 29 février 2024 au 29 février 2027

Date de nomination initiale :
11 février 2021

Zygmunt (Zyg) Janecki (Kitchener)

Du 29 juin 2023 au 29 juin 2026

Date de nomination initiale :
6 août 2020

Jennifer McGill (Port Hope)

Du 8 décembre 2023 au 8 décembre 2026

Robin (Rob) McGinnis (Thunder Bay)

Du 23 février 2025 au 23 février 2026

Heather A. Nicol (Toronto)

Du 8 décembre 2023 au 8 décembre 2026

Mandy Nwobu (Toronto)

Du 15 février 2024 au 15 février 2027

Date de nomination initiale : 11 février 2021

Lawrence Ostola (Carleton Place)

Du 23 février 2023 au 23 février 2026

Frederick Robbins (Whitchurch-Stouffville)

Du 22 février 2024 au 22 février 2027

Date de nomination initiale : 11 février 2021

Rudy Santos (Toronto)

Du 15 février 2024 au 15 février 2027

Date de nomination initiale : 18 février 2021

Demetrios (Jimmy) Vlachos (Toronto)

Du 10 août 2023 au 10 août 2026

Composition et rôles du conseil d'administration (1^{er} avril 2024 au 31 décembre 2024)

Nom du comité	Rôles du comité
Comité de collecte de fonds	Rudy Santos (président du comité), Osman Hamid, Ph. D., Mandy Nwobu, Jimmy Vlachos, Stephen Pellegrini
Comité des programmes du patrimoine	Rick Hall (président du comité), Rob McGinnis, Lawrence Ostola, Frederick Robbins
Comité des finances et des investissements	Tricia Hellingman (présidente du comité), Zyg Janecki, Jennifer McGill, Heather A. Nicol
Comité d'audit	Tricia Hellingman (présidente du comité), Zyg Janecki, Jennifer McGill, Heather A. Nicol, John Ecker

Rôles du conseil d'administration (janvier 2025 à mars 2025)

Nom du comité	Rôles du comité
Comité de collecte de fonds et de marketing	Tricia Hellingman (présidente du comité), Osman Hamid, Ph. D., Stephen Pellegrini, Jimmy Vlachos
Comité des programmes du patrimoine	Rick Hall (président du comité), Mandy Nwobu, Lawrence Ostola, Rudy Santos, Frederick Robbins
Comité des finances et des investissements	Jennifer McGill (présidente du comité), Zyg Janecki, Rob McGinnis, Heather A. Nicol
Comité d'audit	Jennifer McGill (présidente du comité), Zyg Janecki, Rob McGinnis, Heather A. Nicol, John Ecker

Conformément au paragraphe 14(1) de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, L.R.O. 1990, les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions sans être rémunérés.

Participation aux réunions du conseil d'administration en 2024-2025

Dates des réunions du conseil d'administration	Pourcentage de membres du conseil d'administration présents
26 mars 2025	64 %
11 décembre 2024	64 %
22 octobre 2024	79 %
2 octobre 2024	93 %

Donateurs et partenaires

Donateurs, bailleurs de fonds et commanditaires

La Fiducie du patrimoine ontarien remercie sincèrement toutes les personnes qui ont donné de leur temps et de leur énergie et qui ont fait des dons cette année.

- Aird & Berlis LLP, Toronto
- Richard M. Alway, Toronto
- Daniel Atkinson, Belleville
- Jean M. Augustine, Etobicoke
- Robert D. Bagshaw, Ajax
- Lisa S. Balfour-Bowen, Toronto
- Brian Beattie, Toronto
- Michael Binetti, Toronto
- Mark J. Birtles, Edmonton
- Tim Boyd, Hamilton
- Brian Caines, Ottawa
- Canada Life, London
- C.E.P. Trust, Montreal
- Helen Chimirri-Russell, Waterloo
- Meisje Connor, Melbourne
- Paul Dempsey, Mississauga
- Dianne Domelle, Thornhill
- Chantal Duclos, Burlington
- John E. Ecker, Whitby
- Enoch Turner Schoolhouse - Foundation, Toronto
- Karen Fydenchuk
- Margaret Gabriel, Wasaga Beach
- Linda Galen, Toronto
- Rick Hall, Port Colborne
- Rebecca Haskell, Chatham
- Patricia Hellingman, Hamilton
- Joyce Hisey, Toronto
- Gerald Hunt, Toronto
- Kevin Jack, Glenmont
- Jackman Foundation, Toronto
- Zyg Janecki, Kitchener
- Karen Kaplan, Toronto
- Paula Kulpa, Toronto
- Katherine Low, Toronto
- Sean Mathieson, Toronto
- Jennifer McGill, Port Hope
- Donald B. McKay, Owen Sound
- Cameron Metcalfe, Ottawa
- Richard Moorhouse, Toronto
- Heather Nicol, Toronto
- Mandy Nwobu, Toronto
- Lawrence Ostola, Carleton Place
- Gail Packwood, Etobicoke
- Stephen Pellegrini, King
- Corinne Perez-Abergel, Toronto
- Harold M. Povilaitis, Toronto
- RBC Foundation, Toronto
- Larry W. Richards, Toronto
- Fred Robbins, Whitchurch-Stouffville
- Marion Roes, Waterloo
- Rudy Santos, Toronto
- William J. Shearing, Morrisburg
- Allan Spilsbury, Scarborough
- Michael Street, Ancaster
- Andra Takacs, Toronto
- Dena Taylor, Toronto
- TD Bank Group, Toronto
- Maria Topalovich, Toronto
- Toronto Foundation, Toronto
- UK Online Giving Foundation
- Dominique Vitalis-Taylor
- Demetrios (Jimmy) Vlachos, Toronto

Et à tous les donateurs qui souhaitent garder l'anonymat.

Partenaires [2024-2025]

- Université Algoma
- Collège Algonquin
- Architectural Conservancy Ontario
- Architectural Conservancy Ontario, section de Cobourg et East Northumberland
- Architecture Conservancy Ontario, section de London
- Beaver Valley Bruce Trail Club
- Blue Mountains Bruce Trail Club
- Borderland Pride
- Bruce Trail Conservancy
- Caledon Countryside Alliance, Caledon Hills Bruce Trail Club
- Musée canadien du canot
- Conseil canadien sur les espèces envahissantes
- Musée de Chatham-Kent
- Première Nation non cédée des Chippewas of Nawash
- Ville de Hamilton
- Ville d'Ottawa
- Ville de Toronto
- Ville de Windsor
- Community Heritage Ontario
- Conservation Halton
- Conservation Ontario
- Couchiching Conservancy
- Credit Valley Conservation
- Première Nation de Curve Lake
- Destination Ontario
- Portes ouvertes en ligne à Amherstburg
- Portes ouvertes en ligne à Aurora
- Portes ouvertes en ligne à Barrie
- Portes ouvertes en ligne à Belleville
- Portes ouvertes en ligne à Brampton
- Portes ouvertes en ligne à Brockville et dans la région
- Portes ouvertes en ligne de Chatham-Kent
- Portes ouvertes en ligne de Cramahe Township
- Portes ouvertes en ligne de Elora et Fergus
- Portes ouvertes en ligne de Halton Hills
- Portes ouvertes en ligne à Hamilton
- Portes ouvertes en ligne de comté de Hastings
- Portes ouvertes en ligne à Innisfil
- Portes ouvertes en ligne à Kawartha Lakes
- Portes ouvertes en ligne à Kingston
- Portes ouvertes en ligne à Lincoln
- Portes ouvertes en ligne à Mississauga-
- Portes ouvertes en ligne à Mississippi Mills
- Portes ouvertes en ligne à Niagara Falls
- Portes ouvertes en ligne à Niagara-on-the-Lake
- Portes ouvertes en ligne à North Bay
- Portes ouvertes en ligne à Northern Bruce Peninsula
- Portes ouvertes en ligne à Oakville
- Portes ouvertes en ligne à Ottawa
- Portes ouvertes en ligne à Oxford-Ingersoll
- Portes ouvertes en ligne à Prescott et Russell
- Portes ouvertes en ligne à Quinte West
- Portes ouvertes en ligne à Sault Ste. Marie
- Portes ouvertes en ligne dans le comté de Simcoe
- Portes ouvertes en ligne à St. Catharines
- Portes ouvertes en ligne à Stratford
- Portes ouvertes en ligne à Thunder Bay
- Portes ouvertes en ligne à Timmins
- Portes ouvertes en ligne à Toronto
- Portes ouvertes en ligne à Trent Hills
- Portes ouvertes en ligne dans la région de Waterloo
- Portes ouvertes en ligne à Whitby
- Portes ouvertes en ligne à Windsor
- Portes ouvertes à Barrie
- Portes ouvertes à Belleville
- Portes ouvertes à Brampton
- Portes ouvertes à Brockton
- Portes ouvertes à Burlington
- Portes ouvertes à Carleton Place
- Portes ouvertes à Cornwall et dans les

comtés de SDG

- Portes ouvertes à Guelph
- Portes ouvertes à Halton Hills
- Portes ouvertes dans la région de Hamilton
- Portes ouvertes dans la région des lacs de Kawartha
- Portes ouvertes à Kingston et dans la région
- Portes ouvertes dans le comté de Lambton
- Portes ouvertes à London
- Portes ouvertes dans le canton Loyalist
- Portes ouvertes à Markham
- Portes ouvertes à Mississippi Mills
- Portes ouvertes à Niagara-on-the-Lake
- Portes ouvertes à Oshawa
- Portes ouvertes à Ottawa
- Portes ouvertes à Owen Sound
- Portes ouvertes à Peterborough
- Portes ouvertes à Richmond Hill
- Portes ouvertes dans le comté de Simcoe
- Portes ouvertes à Timmins
- Portes ouvertes à Toronto
- Portes ouvertes à Vaughan
- Portes ouvertes dans la région de Waterloo
- Portes ouvertes à Whitchurch-Stouffville
- Doris McCarthy Gallery — University of Toronto Scarborough
- Dresden Virtual History Group
- Dresden Agricultural Society
- Dry Stone Canada
- Dufferin Highlands Bruce Trail Club
- Elgin & Winter Garden Volunteers
- Enoch Turner Schoolhouse Foundation
- Réserve de biosphère de l'escarpement
- Fleming College
- Friends of Fulford Place Association
- Les Amis de la Maison Macdonell-Williamson/
Friends of Macdonell-Williamson House
- Friends of Scotsdale Farm
- Office de protection de la nature de la région de Ganaraska
- Georgian Peaks Ski Club

- Gouvernement du Canada (Parcs Canada)
- Office de protection de la nature de la rivière Grand
- Halton Peel Woodlands and Wildlife Stewardship
- Halton/North Peel Naturalist Club
- Homegrown Society
- Hudson Point Residents Association
- Hungarian Canadian Cultural Centre
- Hungarian Research Institute of Canada
- Nation huronne Wendat
- Infrastructure Ontario
- Iroquoia Bruce Trail Club
- Josiah Henson Museum and Park
(Maryland, USA)
- Kawartha Conservation
- Kingston Field Naturalists
- Lake of Bays Heritage Foundation
- Lake of the Woods
County Historical Society
- Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe
- Land Conservancy for Kingston, Frontenac, Lennox and Addington
- Les Amis Duff-Baby
- Lieutenant-gouverneure de l'Ontario
- Tableau des jurés des Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien
- Mennonite Archives of Ontario
- Nation métisse de l'Ontario
- Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels
- Ministère des Affaires francophones
- Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport
- Ministère des Affaires autochtones
- Ministère des Richesses naturelles et des Forêts
- Première nation des Mississaugas of the Credit

- Office de protection de la nature de la vallée de la Mississippi
- Première Nation crie de la Moose
- Moose River Heritage and Hospitality Association
- Municipalité d'Algonquin Highlands
- Municipalité de Chatham-Kent
- Musée de l'histoire du Nord
- Musée de Windsor
- National Historic Sites Alliance
- Fiducie nationale du Canada
- Conservation de la nature Canada
- Niagara Bruce Trail Club
- Commission de l'escarpement du Niagara
- Commission des parcs du Niagara
- Niagara Peninsula Conservation Authority
- Norfolk Field Naturalists
- Office de protection de la nature de la vallée de Nottawasaga
- Université de l'EADO
- Ojibiikaan Indigenous Cultural Network
- Ontario Black History Society
- Ordre des pharmaciens de l'Ontario
- Ontario Créatif
- Fonds pour les manifestations culturelles de l'Ontario
- Ontario Heritage Planners Network
- Ontario Land Trust Association
- Association des musées de l'Ontario
- Ontario Nature
- Parcs Ontario
- Ontario Society of Artists
- Orienteering Canada
- Peninsula Bruce Trail Club
- Perth Seniors Fellowship
- Perth & District Horticultural Society
- Puslinch Lake Conservation Association
- Municipalité régionale de Peel
- Office de protection de la nature de la vallée Rideau
- Saint Mary's Anglican Church (The Archives Committee), Richmond Hill

- Saugeen Ojibway Nation
- Scarborough Arts
- Sœurs de l'Institut Jeanne d'Arc
- Six Nations of the Grand River
- Six Nations Polytechnic of Brantford
- South Nation Conservation Authority
- Commission des parcs du Saint-Laurent
- Sydenham Bruce Trail Club
- The School of Restoration Arts at Willowbank
- The Writers' Union of Canada
- Thunder Bay Field Naturalists
- Galerie d'art Tom Thomson
- Office de protection de la nature de Toronto et de la région
- Toronto Metropolitan University
- Ville d'Amherstburg
- Ville d'Aurora
- Ville de LaSalle
- Ville de Lincoln
- Ville de Perth
- Université Trent
- Toronto Bruce Trail Club
- United States National Park Service
- Network to Freedom
- Université de Toronto
- Office de protection de la nature de la rivière Thames supérieure
- Uptown Sudbury Community Action Network (CAN)
- Wellington North Township
- Université Wilfrid Laurier
- Woodland Cultural Centre

Fiducie du patrimoine ontarien

États financiers au
31 mars 2025

Le 24 septembre 2025

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints de la Fiducie du patrimoine ontarien ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et sont la responsabilité de la direction. La préparation d'états financiers nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, et plus particulièrement lorsque les opérations se rattachant à la période considérée ne peuvent être finalisées avec certitude qu'au cours de périodes ultérieures. Les états financiers ont été préparés en bonne et due forme dans le respect de limites raisonnables d'importance relative et au vu de l'information disponible au 24 septembre 2025.

La direction tient à jour un système de contrôles internes pour obtenir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que l'information financière est fiable et disponible en temps voulu. Ce système comprend des politiques et procédures officielles ainsi qu'une structure organisationnelle qui prévoit une délégation de pouvoirs adéquate et la séparation des responsabilités.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction s'acquitte de ses obligations en matière de rapports financiers et de contrôle interne. Il examine et approuve les états financiers.

Les états financiers ont été audités par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario. La responsabilité de celui-ci consiste à exprimer une opinion sur la question de savoir si les états financiers sont présentés fidèlement et conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport de l'auditeur indépendant figurant aux pages suivantes précise l'étendue de l'examen et de l'opinion de l'auditeur.



Helen Chimirri-Russell
Directrice générale



Paul Dempsey
Directeur, Entreprises
opérationnelles et services internes

Rapport de l'auditeur indépendant

À la Fiducie du patrimoine ontarien

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Fiducie du patrimoine ontarien (la « Fiducie »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds, des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de son exploitation, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de la Fiducie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fiducie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Fiducie a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fiducie.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux

normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fiducie;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fiducie à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fiducie à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Le vérificateur général adjoint,



Toronto (Ontario)
Le 24 septembre 2025

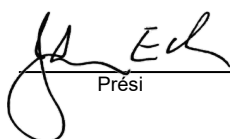
Jeremy Blair, CPA, CA, ECA

Fiducie du patrimoine
État de la situation financière
(en milliers de dollars)

Au 31 mars

	Fonds d'administration		Fonds affectés		Fonds de dotation		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif								
Actif à court terme								
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3 [a])	5 177	5 696	497	6 385	-	-	5 674	12 081
Placements à court terme (note 3 [b])	-	-	-	3 202	-	-	-	3 202
Comptes débiteurs (note 7)	484	496	174	495	-	-	658	991
Charges payées d'avance et stocks	43	48	16	33	-	-	59	81
Total de l'actif à court terme	5 704	6 240	687	10 115	-	-	6 391	16 355
Placements à long terme (note 3 [c])	-	-	64 320	52 952	12 343	11 736	76 663	64 688
Immobilisations (note 5)	242	191	233	255	-	-	475	446
	5 946	6 431	65 240	63 322	12 343	11 736	83 529	81 489
Passif et soldes de fonds								
Passif à court terme								
Comptes créditeurs et charges à payer (note 7)	2 514	2 764	259	191	-	-	2 773	2 955
Dépôts et produits reportés	303	408	-	-	-	-	303	408
Avantages sociaux futurs (note 6)	207	219	-	-	-	-	207	219
Total du passif à court terme	3 024	3 391	259	191	-	-	3 283	3 582
Avantages sociaux futurs (note 6)	174	158	-	-	-	-	174	158
Total du passif	3 198	3 549	259	191	-	-	3 457	3 740
Soldes de fonds								
Grevés d'affectations externes	-	-	41 365	38 289	9 311	9 311	50 676	47 600
Grevés d'affectations internes	-	-	21 865	25 439	1 820	1 817	23 685	27 256
Fonds de réserve prévu par la loi	-	-	-	-	750	750	750	750
Non affectés	2 694	2 900	-	-	-	-	2 694	2 900
	2 694	2 900	63 230	63 728	11 881	11 878	77 805	78 506
Cumul des gains (pertes) de réévaluation	54	(18)	1 751	(597)	462	(142)	2 267	(757)
Total des soldes de fonds	2 748	2 882	64 981	63 131	12 343	11 736	80 072	77 749
	5 946	6 431	65 240	63 322	12 343	11 736	83 529	81 489

Se reporter aux notes complémentaires.


Prési


Trésorier

Fiducie du patrimoine ontarien

État des résultats

(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars

	Fonds d'administration		Fonds affectés		Fonds de dotation		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Apports gouvernementaux – fonctionnement	4 746	3 809	-	-	-	-	4 746	3 809
Apports gouvernementaux – capital	-	-	1 620	2 821	-	-	1 620	2 821
Apports gouvernementaux – autres	43	50	72	353	-	-	115	403
Location, permis et produits accessoires	3 053	3 735	-	-	-	-	3 053	3 735
Revenu de placements (note 9)	1 766	1 266	3 328	1 945	-	-	5 094	3 211
Collecte de fonds et commandites d'entreprise	81	51	219	227	-	-	300	278
Autres produits	295	82	28	29	-	-	323	111
	9 984	8 993	5 267	5 375	-	-	15 251	14 368
Charges (note 10)								
Biens et collections de la Fiducie	3 695	3 292	3 283	3 782	-	-	6 978	7 074
Fonctionnement des centres d'affaires	3 759	4 044	37	71	-	-	3 796	4 115
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	2 795	2 266	1 079	647	-	-	3 874	2 913
Administration	1 278	1 177	26	32	-	-	1 304	1 209
	11 527	10 779	4 425	4 532	-	-	15 952	15 311
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(1 543)	(1 786)	842	843	-	-	(701)	(943)

Se reporter aux notes complémentaires.

Fiducie du patrimoine
État de l'évolution des soldes de fonds
(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars

	2025						Total
	Grevés d'affectations externes pour la dotation	Grevés d'affectations internes pour la dotation	Réserve prévue par la loi pour la dotation	Grevés d'affectations externes	Grevés d'affectations internes	Non affectés	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au début de l'exercice	9 311	1 817	750	38 289	25 439	2 900	78 506
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	—	—	—	3 076	(2 234)	(1 543)	(701)
Virements interfonds (note 12)	—	3	—	—	(1 340)	1 337	—
	9 311	1 820	750	41 365	21 865	2 694	77 805
Cumul des gains de réévaluation	462	—	—	1 069	682	54	2 267
Solde à la fin de l'exercice	9 773	1 820	750	42 434	22 547	2 748	80 072
	2024						
	Grevés d'affectations externes pour la dotation	Grevés d'affectations internes pour la dotation	Réserve prévue par la loi pour la dotation	Grevés d'affectations externes	Grevés d'affectations internes	Non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	9 311	1 815	750	36 279	30 383	911	79 449
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	—	—	—	1 998	(1 155)	(1 786)	(943)
Virements interfonds (note 12)	—	2	—	12	(3 789)	3 775	—
	9 311	1 817	750	38 289	25 439	2 900	78 506
Cumul des gains (pertes) de réévaluation	(142)	—	—	(335)	(262)	(18)	(757)
Solde à la fin de l'exercice	9 169	1 817	750	37 954	25 177	2 882	77 749

Se reporter aux notes complémentaires.

Fiducie du patrimoine **État des gains et pertes de réévaluation**

(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars

	2025	2024
	\$	\$
Cumul des (gains) pertes de réévaluation au début de l'exercice	(757)	(3 386)
Gains non réalisés attribuables aux :		
Placements en portefeuille	3 418	2 005
Sommes réalisées reclassées à l'état des résultats :		
Placements en portefeuille	(394)	624
Variation nette de la réévaluation pour l'exercice	3 024	2 629
Cumul des gains (pertes) de réévaluation à la fin de l'exercice	2 267	(757)

Se reporter aux notes complémentaires.

Fiducie du patrimoine État des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars

	2025	2024
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges de l'exercice	(701)	(943)
Ajustement pour les éléments hors trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	200	141
Perte (gain) réalisée sur la vente de placements	(394)	624
Variations des éléments du fonds de roulement :		
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs	333	52
(Augmentation) diminution des charges payées d'avance et des stocks	22	(22)
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et des charges à payer	(182)	711
Augmentation (diminution) des dépôts et des produits reportés	(105)	(85)
Augmentation (diminution) des avantages sociaux futurs	4	(211)
Flux de trésorerie provenant (utilisés par) des activités de fonctionnement	(823)	267
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	(229)	(214)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(229)	(214)
Activités d'investissement		
Produits des placements	32 279	18 909
Acquisition de placements	(37 634)	(23 296)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(5 355)	(4 387)
Diminution de la trésorerie au cours de l'exercice	(6 407)	(4 334)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	12 081	16 415
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	5 674	12 081
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Trésorerie	1 653	1 665
Équivalents de trésorerie	4 021	10 416
	5 674	12 081

Se reporter aux notes complémentaires.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes complémentaires

31 mars 2025

1. Objet de l'organisme

La Fiducie du patrimoine ontarien [la « Fiducie »], établie en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, L.R.O. 1990 en tant que mandataire de Sa Majesté du chef de l'Ontario, s'est engagée à préserver, à protéger et à promouvoir le patrimoine de l'Ontario en recevant, en gardant en fiducie et en administrant des dons de biens et d'articles patrimoniaux importants à caractère historique, architectural, archéologique, récréatif, esthétique, naturel et panoramique. Elle fournit des conseils techniques et un appui financier aux particuliers, aux organismes et aux organismes publics ayant à cœur la protection du patrimoine, effectue des recherches, assure la sensibilisation du public et entreprend d'autres initiatives. La Fiducie est un organisme provincial sans but lucratif qui relève du ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme. Elle est exonérée de l'impôt sur ses biens immobiliers, ses affaires et ses revenus, et peut remettre des reçus officiels pour les dons qu'elle reçoit.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Mode de présentation

La direction a préparé les états financiers conformément aux *normes comptables canadiennes pour le secteur public, y compris les chapitres de la série 4200* qui s'appliquent aux organismes sans but lucratif du secteur public. Les principales méthodes comptables sont résumées ci-après.

Comptabilité par fonds

Les ressources sont classées, aux fins de la comptabilité et de la présentation de l'information financière, en fonds tenus conformément à leurs objectifs particuliers ou aux directives du conseil d'administration. Les virements d'un fonds à l'autre sont faits avec l'approbation du conseil d'administration, à l'exception des fonds grevés d'affectations externes qui exigent l'approbation des donateurs de fonds. Aux fins de l'information financière, il existe trois groupes de fonds :

Fonds d'administration

Le fonds d'administration sert à toutes les transactions journalières courantes de la Fiducie, laquelle peut déboursier ou dépenser toute fraction du fonds ou en disposer autrement afin de poursuivre ses objectifs et de couvrir les dépenses engagées pour les réaliser.

Fonds grevés d'affectations

Les fonds grevés d'affectations comprennent :

[a] les fonds grevés d'affectations externes, soit :

- ▣ les apports de la province de l'Ontario [la « province »], du gouvernement fédéral et des organismes sans but lucratif pour financer des projets particuliers;
- ▣ les apports de particuliers et de sociétés dont l'utilisation est assujettie aux conditions précisées par les donateurs.

[b] les fonds grevés d'affectations internes, soit :

les sommes réservées par le conseil d'administration pour financer des projets précis qui relèvent du mandat de la Fiducie.

Fonds de dotation

Les fonds de dotation correspondent aux ressources durables détenues en fiducie et aux sommes réservées par le conseil d'administration pour être conservées en tant que dotations. De plus, en vertu de l'article 13 de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, la Fiducie a établi un fonds de réserve dont elle ne peut prélever le capital sans l'autorisation du lieutenant-gouverneur en conseil.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes complémentaires

31 mars 2025

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les dépôts à vue dans les institutions financières et les dépôts à terme avec des échéances jusqu'à 90 jours à compter de la date d'acquisition.

Placements

La Fiducie est autorisée à investir dans les principales catégories de placements suivantes :

- les actions canadiennes;
- les capitaux propres étrangers;
- le revenu fixe.

Les placements à court terme ont une échéance comprise entre 90 jours et 12 mois. Les placements à long terme incluent des placements arrivant à échéance dans un délai de plus de 12 mois, et les placements sans date d'échéance pour lesquels l'intention de la direction est de les conserver pendant plus de 12 mois après la fin de l'exercice financier.

Immobilisations

Les immobilisations acquises, y compris le matériel informatique et les logiciels, le matériel de bureau, le mobilier et les agencements, sont présentées au coût, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des actifs.

- Matériel informatique : Trois ans
- Logiciels : Trois ans
- Matériel de bureau, mobilier et agencements : Cinq ans

Biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel

Les coûts des biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel sont passés en charges lorsque ceux-ci sont achetés, mais si ces biens et articles sont reçus sous forme de dons, ils sont comptabilisés en produits et en charges à leur juste valeur à la date de l'apport. Les dépenses relatives à la restauration de biens appartenant à la Fiducie sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Les biens comme les terrains, les bâtiments et les articles appartenant à la Fiducie [note 8] sont classés comme faisant partie des collections du patrimoine culturel et naturel gardées en fiducie. Par conséquent, ils n'ont pas à être inclus dans les immobilisations et ne sont pas amortis.

Avantages sociaux futurs

Les régimes de retraite à prestations déterminées interentreprises sont comptabilisés comme des régimes à cotisations déterminées, car le peu de données disponibles ne nous permet pas d'appliquer la méthode de comptabilité des régimes à prestations déterminées. Les cotisations aux régimes de retraite à prestations déterminées interentreprises sont passées en charges selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les autres avantages sociaux futurs comprennent ceux postérieurs à l'emploi qui sont payables au moment de la cessation d'emploi et sont fournis à certains employés. Ils sont comptabilisés à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour y avoir droit.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes complémentaires

31 mars 2025

Comptabilisation des produits

Apports – Subventions et commandites

La Fiducie comptabilise les apports selon la méthode de comptabilité par fonds affectés. Les apports liés aux activités générales de fonctionnement sont comptabilisés à titre de produits du fonds d'administration au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir. Les apports affectés liés aux activités générales de fonctionnement sont comptabilisés à titre de produits du fonds d'administration au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées.

Les apports affectés liés au financement de la réparation et de la restauration de biens patrimoniaux sont comptabilisés à titre de produits des fonds grevés d'affectations au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds affecté approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports aux fins de la dotation sont comptabilisés à titre de produits du fonds de dotation lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports sont comptabilisés dans leurs fonds respectifs si la somme à recevoir peut être raisonnablement estimée et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Revenu de placements

Le revenu de placements comprend les intérêts, les dividendes et les gains et pertes réalisés et il est constaté lorsqu'il est gagné. Le revenu de placements soumis à des restrictions stipulant qu'il doit être ajouté au capital des fonds de dotation est présenté à titre de produits des fonds de dotation. Tout autre revenu de placements tiré des ressources de dotation est présenté dans le fonds d'administration ou les fonds affectés, selon la nature des affectations imposées par les contributeurs aux fonds de dotation. Lorsque les contributeurs ou les donateurs ne précisent pas le traitement du revenu de placements que généreront les fonds fournis, le revenu est comptabilisé à titre de produits du fonds d'administration.

Location, permis et produits accessoires

Les revenus provenant de la location et des permis comprennent les frais d'utilisation des biens patrimoniaux de la Fiducie. Les revenus provenant de la location et des permis sont comptabilisés sur la durée du bail ou de la période visée par le permis. Les produits accessoires comprennent principalement les ventes de nourriture, de boissons et de marchandises lors d'événements organisés dans les biens patrimoniaux de la Fiducie. Les produits accessoires sont comptabilisés à un moment donné, lorsque l'obligation de rendement est remplie, une fois les biens vendus ou les services fournis.

Apports de dons en nature

Les travaux de la Fiducie sont financés notamment par des dons en nature, outre les biens et articles reçus sous forme de dons dont il est fait mention à la note 1, *Biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel*. Ces dons sont comptabilisés à titre de produits et charges à leur juste valeur à la date de l'apport, lorsque cette juste valeur peut être raisonnablement estimée.

Apports de services

Des bénévoles consacrent une grande partie de leur temps chaque année à aider la Fiducie à offrir ses services. En outre, la Fiducie tire profit d'apports de services en nature aux termes de divers accords conclus avec des particuliers, des entreprises et des partenaires communautaires. Comme il est difficile d'estimer leur juste valeur, les apports de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

[i] Les placements sont évalués à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont présentés à leur juste valeur. La direction a choisi de comptabiliser tous les placements à leur juste valeur, étant donné qu'ils sont gérés et évalués en fonction de celle-ci.

Les placements comptabilisés à leur juste valeur sont réévalués à la fin de chaque période de déclaration. Les variations non réalisées de la juste valeur sont constatées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à la vente ou l'échéance de l'actif, moment auquel les gains et pertes non réalisés comptabilisés antérieurement dans cet état sont reclassés à l'état des résultats.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les coûts de transaction engagés pour l'acquisition d'instruments financiers sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes complémentaires

31 mars 2025

Instruments financiers (continué)

Les autres instruments financiers, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis sont évalués au coût, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Les actifs financiers, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur marchande, sont soumis à un test de dépréciation chaque année. Lorsqu'une baisse est déterminée comme étant durable, le montant de la perte est présenté à l'état des résultats, et toute perte non réalisée est rajustée par imputation à l'état des gains et pertes de réévaluation. Sauf indication contraire, la direction estime que la Fiducie n'est exposée à aucun risque important de crédit, de liquidité et de taux d'intérêt qui découlerait des instruments financiers.

¶ Les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie qui comporte trois niveaux de données pouvant servir à mesurer la juste valeur :

- niveau 1 – prix cotés non rajustés, négociés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- niveau 2 – données observables ou corroborées, autres que les données du niveau 1, comme les prix cotés pour des actifs ou passifs similaires sur des marchés inactifs ou des données du marché pour la totalité de la durée de l'actif ou du passif;
- niveau 3 – données non observables qui ne s'appuient pas ou s'appuient peu sur une activité du marché et qui sont pertinentes pour l'évaluation de la juste valeur de l'actif ou du passif.

Pour tous les placements détenus par la Fiducie, l'évaluation de la juste valeur est classée au niveau 1.

Conversion des devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les produits et charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes réalisés et non réalisés sont inclus dans le calcul de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges.

Le 1^{er} avril 2021, la Fiducie a fait le choix irrévocable de comptabiliser directement à l'état des résultats tous les gains et pertes de change non réalisés découlant de la totalité des actifs ou passifs financiers.

Affectation des charges

La Fiducie est propriétaire de collections et de biens qu'elle exploite. De plus, elle réalise des programmes patrimoniaux et des événements et gère les activités des centres d'affaires. Le coût de chacun de ces secteurs fonctionnels inclut les salaires et les avantages sociaux, les fournitures et d'autres charges qui sont directement liées à la mise en œuvre des programmes. La Fiducie engage également certains frais généraux et administratifs qui sont communs à l'administration de ces programmes.

Les salaires et les avantages sociaux du bureau de la directrice générale et des services généraux sont attribués à l'exploitation des biens patrimoniaux, à la prestation des programmes patrimoniaux et à la gestion des centres d'affaires en fonction du temps consacré à chacun de ces secteurs fonctionnels. Les dépenses de soutien général engagées sont affectées proportionnellement à la fonction à laquelle elles s'appliquent directement.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif et du passif présentés à la date des états financiers, et sur les montants des produits et des charges présentés pour l'exercice. Aucun montant n'est comptabilisé ou présenté dans les états financiers lorsque l'incertitude relative à la mesure a une incidence importante sur ceux-ci.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes complémentaires

31 mars 2025

3. Placements

[a] La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants :

	2025		2024	
	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$
Trésorerie – dépôts à vue	1 653	1 653	1 665	1 665
Dépôts à terme	4 000	4 021	10 341	10 416
	5 653	5 674	12 006	12 081

Le taux de rendement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie varie de 3,11 % à 3,50 % [de 4,55 % à 5,45 % en 2024].

[b] Les placements à court terme se composent comme suit :

	2025		2024	
	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$
Titres à revenu fixe Canadiens	-	-	3 207	3 202

Il n'y avait pas de placements à court terme dans le portefeuille à la clôture de l'exercice [de 1,50 % à 5,50 % en 2024].

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes complémentaires

31 mars 2025

Placements (continué)

[c] Les placements à long terme comprennent les éléments suivants :

	2025		2024	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Titres à revenu fixe				
Canadiens	-	-	9 565	9 295
Mondiaux	-	-	225	212
Fonds de titres à revenu fixe en gestion commune				
Canadiens	40 054	41 811	33 398	32 814
Mondiaux	2 624	2 747	3 132	3 194
Fonds d'actions en gestion commune				
Canadiens	9 030	10 527	5 153	5 700
Mondiaux	14 984	16 313	8 369	9 390
Fonds de revenu en gestion commune				
Canadiens	1 955	1 980	2 367	2 389
Mondiaux	3 308	3 285	1 679	1 694
	71 955	76 663	63 888	64 688

Tous les placements à long terme sont effectués dans des fonds de titres à revenu fixe en gestion commune, des fonds d'actions en gestion commune et des fonds de revenu en gestion commune, contrairement à l'année précédente où la Fiducie avait investi directement dans des titres à revenu fixe. Les dates d'échéance des placements à revenu fixe à long terme s'échelonnent de mai 2025 à mai 2081 (de mai 2025 à mai 2077 en 2024) et le taux d'intérêt varie de 2,20 % à 14,00 % (de 1,05 % à 7,00 % en 2024).

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes complémentaires

31 mars 2025

4. Affectations d'origine externe s'appliquant aux soldes de fonds affectés

Les grandes catégories d'affectations d'origine externe qui s'appliquent aux soldes des fonds affectés s'établissent comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Projets d'immobilisations	415	495
Acquisitions de biens patrimoniaux	21 336	19 826
Programmation	19 614	17 968
	<u>41 365</u>	<u>38 89</u>

5. Immobilisations

	2025		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable
	\$	\$	\$
Matériel informatique et logiciels	574	381	193
Matériel de bureau, mobilier et agencements	504	222	282
	<u>1 078</u>	<u>603</u>	<u>475</u>

	2024		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable
	\$	\$	\$
Matériel informatique et logiciels	520	256	264
Matériel de bureau, mobilier et agencements	350	168	182
	<u>870</u>	<u>424</u>	<u>446</u>

Au cours de l'exercice considéré, des charges d'amortissement de 83 \$ et 117 \$ [85 \$ et 56 \$ en 2024] sont incluses respectivement dans les charges du fonds d'administration et des fonds grevés d'affectations. En outre, du matériel de bureau, du mobilier et des agencements entièrement amortis dont le coût total s'élevait à 22 \$ [46 \$ en 2024] n'étaient plus utilisés et ont été radiés.

6. Avantages sociaux futurs

Prestations de retraite

Les employés permanents de la Fiducie cotisent à la Caisse de retraite des fonctionnaires [CRF] ou à la Caisse de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario [CR-SEFPO], qui sont des régimes de retraite à prestations déterminées destinés aux employés de la Province et de nombreux organismes provinciaux. La Province, qui est l'unique promoteur de la CRF et qui est copromoteur de la CR-SEFPO, détermine le montant des paiements annuels que la Fiducie versera aux caisses de retraite. Comme la Fiducie n'est pas le promoteur de ces caisses, les gains et les pertes issus des évaluations actuarielles exigées par la loi aux fins de capitalisation ne sont pas considérés comme des actifs ou des obligations de la Fiducie, car c'est aux promoteurs de veiller à la viabilité financière des caisses de retraite. Les paiements annuels de la Fiducie, qui s'élèvent à 777 \$ [637 \$ en 2024] sont inclus dans les charges du fonds d'administration et des fonds grevés d'affectations à l'état des résultats.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes complémentaires

31 mars 2025

Avantages complémentaires de retraite

Les obligations au titre des droits à indemnité de départ et aux heures supplémentaires des employés admissibles sont comptabilisées dans les avantages sociaux futurs à l'état de la situation financière. Ces droits ont été calculés au moyen d'un taux d'actualisation de 3,49 % [4,05 % en 2024] et d'une durée d'emploi restante moyenne attendue de 9 ans [9 ans en 2024]. En raison de la compression du régime en 2015, aucune hypothèse relative à la progression des salaires n'a été faite. Pour l'exercice clos le 31 mars 2025, les changements d'hypothèses se sont traduits par des charges de 123 \$ [68 \$ en 2024], qui sont comptabilisées à l'état des résultats.

7. Opérations entre apparentés

En tant qu'organisme provincial, la Fiducie est tenue d'acquiescer des services communs centraux obligatoires auprès d'autres ministères ou organismes gouvernementaux désignés. La Province fournit à la Fiducie les services suivants : paie, réseau d'information sur les ressources humaines, administration des régimes d'avantages sociaux des employés, publicité aux fins de recrutement, services juridiques, télécommunications, envois en nombre, assurance et gestion du risque.

En outre, la Fiducie réalise des programmes patrimoniaux, des activités et des événements spéciaux en partenariat avec d'autres ministères ou organismes gouvernementaux provinciaux et obtient du financement par l'intermédiaire de programmes de subventions administrés par des ministères ou organismes gouvernementaux provinciaux.

8. Biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel

À la fin de l'exercice, le portefeuille de biens détenus par la Fiducie comprenait 192 sites (26 du patrimoine culturel et 166 du patrimoine naturel) où se trouvaient 102 bâtiments. Près de 1 000 000 d'artéfacts archéologiques ont été récupérés de biens de la Fiducie et font partie de sa collection. De plus, la Fiducie est responsable de la protection et de l'entretien de plus de 25 000 artéfacts culturels directement associés à des biens de la Fiducie. La Fiducie détient des servitudes de conservation à l'égard de 196 biens patrimoniaux culturels et de 69 biens patrimoniaux naturels dans 113 municipalités de la province. Depuis 1956, la Fiducie a installé 1 289 plaques provinciales en l'honneur de personnes, de lieux et d'événements importants.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes complémentaires

31 mars 2025

9. Revenu de placements

Le revenu provenant d'intérêts comprend le revenu généré par les ressources de dotation et d'autres placements, déclarés dans les fonds suivants :

	Fonds d'administration		Fonds affectés		Fonds de dotation		Total	
	2025 \$	2024 \$	2025 \$	2024 \$	2025 \$	2024 \$	2025 \$	2024 \$
Revenu provenant d'intérêts tirés de :	141	86	1 114	650	-	-	1 255	736
Ressources du fonds de dotation					-	-		
Autres placements	1 625	1 180	2 214	1 295	-	-	3 839	2 475
Total	1 766	1 266	3 328	1 945	-	-	5 094	3 211

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes complémentaires

31 mars 2025

10. Affectation des charges

- [a] Les dépenses de soutien général du bureau de la directrice générale et des services généraux de 341 \$ [324 \$ en 2024] ont été affectées à d'autres programmes comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Biens et collections de la Fiducie	79	71
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	125	102
Fonctionnement des centres d'affaires	57	63
Administration	80	88
	<u>341</u>	<u>324</u>

- [b] Le coût des salaires et des avantages sociaux du bureau de la directrice générale et des services généraux, qui se chiffre à 2 670 \$ [2 116 \$ en 2024], a été affecté à d'autres programmes comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Biens et collections de la Fiducie	295	254
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	1 043	814
Fonctionnement des centres d'affaires	474	406
Administration	858	642
	<u>2 670</u>	<u>2 116</u>

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes complémentaires

31 mars 2025

11. Fonds de dotation

Les fonds de dotation se composent des sommes soumises à des restrictions législatives et aux restrictions des donateurs et du conseil d'administration de la Fiducie.

En ce qui a trait aux fonds de dotation soumis aux restrictions des donateurs, le revenu de placements est comptabilisé dans les fonds grevés d'affectations, sauf si le donateur a exigé son maintien dans les fonds de dotation. Pour ce qui est des autres fonds de dotation, le revenu de placements est comptabilisé dans le fonds d'administration à l'état des résultats.

Durant l'exercice, le revenu de placements des fonds de dotation a été de 1 255 \$ [736 \$ en 2024]. De ce revenu, une somme de 0 \$ [0 \$ en 2024] a été comptabilisée dans le revenu de placement des fonds de dotation à la demande du donateur.

Une tranche de 1 114 \$ [650 \$ en 2024] du revenu de placements est soumise aux restrictions des donateurs et a été comptabilisée dans les fonds grevés d'affectations. Le revenu de placements restant de 141 \$ [86 \$ en 2024] des fonds de dotation a été constaté en produits du fonds d'administration.

12. Virements interfonds

Les apports non affectés initialement comptabilisés dans le fonds d'administration et réservés au moyen de résolutions du conseil d'administration sont affectés de façon à répondre à diverses priorités ou divers imprévus internes approuvés. Ces opérations sont présentées comme des virements entre le fonds d'administration et les fonds grevés d'affectations internes. Le conseil d'administration a approuvé des virements internes de 1 340 \$ [3 789 \$ en 2024] du fonds d'administration aux fonds grevés d'affectations internes.

13. Facilités de crédit

La Fiducie a une marge de crédit de 250 \$ portant intérêt au taux préférentiel annuel majoré de 0,25 %. Aux 31 mars 2025 et 2024, la Fiducie n'avait pas utilisé cette facilité et n'avait aucun emprunt de celle-ci en souffrance.

14. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit survient lorsqu'une partie à un instrument financier peut entraîner une perte financière à l'autre partie en ne s'acquittant pas d'une obligation. La Fiducie est exposée au risque de crédit relativement à ses comptes débiteurs et à ses placements. Au 31 mars 2025, 66 % [78 % en 2024] du solde des comptes débiteurs était à recevoir des gouvernements du Canada, de l'Ontario et d'autres provinces ainsi que

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes complémentaires

31 mars 2025

Risque de crédit (*continué*)

d'administrations municipales. Les placements détenus par la Fiducie sont gérés de façon professionnelle et se limitent à ceux qui sont considérés comme étant de première qualité de la part d'au moins une agence de notation internationale reconnue.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fiducie peine à s'acquitter d'obligations associées à ses passifs financiers. Une partie considérable des revenus d'exploitation de la Fiducie provient du gouvernement provincial. Pour gérer le risque de liquidité, la Fiducie conserve des ressources suffisantes pour répondre rapidement à ses obligations. Presque tous les comptes créditeurs et charges à payer de la Fiducie sont exigibles dans les 90 jours.

Risque de marché

Le risque de marché survient lorsque la juste valeur d'un portefeuille de placements fluctue en raison de variations des facteurs sous-jacents du marché. Le portefeuille de placements de la Fiducie est exposé au risque de taux d'intérêt et à l'autre risque de prix. La Fiducie possède un portefeuille de placements diversifié composé de titres dans des fonds de revenu en gestion commune, des fonds d'actions en gestion commune et des fonds de titres à revenu fixe en gestion commune. Au 31 mars 2025, la Fiducie détient un fonds de titres à revenu fixe en gestion commune qui représente 28 % du total des placements. La Fiducie gère le risque de marché potentiel grâce à des paramètres établis dans la politique de placement, laquelle exige une composition prudente des titres en portefeuille, restreint les niveaux concentration dans des types de titres et fixe des notations acceptables à l'égard des obligations. La Fiducie embauche des gestionnaires de placements professionnels pour obtenir des conseils et placer les fonds dans des titres individuels et des fonds en gestion en gestion commune dans une combinaison adéquate et conforme à la politique de placement approuvée, afin de réaliser un bon équilibre entre les risques et les rendements. Les placements sont diversifiés pour minimiser le risque de perte découlant d'une concentration à outrance des actifs par rapport à une date d'échéance, un émetteur ou une catégorie de valeurs mobilières en particulier. Des stratégies de diversification sont établies puis passées en revue périodiquement. Le Comité des finances et des placements du conseil d'administration de la Fiducie se réunit périodiquement avec les gestionnaires pour examiner le rendement et la conformité à des niveaux de risque satisfaisants.

Les placements de la Fiducie dans le portefeuille de fonds de titres à revenu fixe en gestion commune sont sensibles aux variations des taux d'intérêt. En règle générale, plus les taux d'intérêt augmentent, plus le prix des obligations à taux fixe diminue et vice versa. Le lien entre les taux d'intérêt et la durée des obligations n'est pas linéaire, car d'autres facteurs, tels que la cote de solvabilité ou la liquidité, influent aussi sur le prix des obligations. C'est ainsi qu'une variation de 1 % des taux d'intérêt pourrait se traduire par une variation de 4,86 % [5,91 % en 2024] du prix des obligations.

L'ampleur de la baisse est habituellement plus prononcée pour les titres de créance à long terme que pour ceux à court terme. Au 31 mars 2025, toute autre variable étant constante par ailleurs, une variation de 1 % des taux d'intérêt entraînerait une variation de 486 \$ [591 \$ en 2024] de la juste valeur du portefeuille de fonds de titres à revenu fixe.

Les placements de la Fiducie dans les portefeuilles de fonds de revenu et de fonds d'actions en gestion commune sont sensibles aux variations des prix de marché de l'instrument sous-jacent. Au 31 mars 2025, toute autre variable étant constante par ailleurs, une variation de 10 % des prix de marché se traduirait par une variation de 3 211 \$ [1 917 \$ en 2024] de la juste valeur des portefeuilles de fonds de revenu et de fonds d'actions en gestion commune.

Les risques susmentionnés n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent.

15. Chiffres correspondants de l'exercice précédent

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice en cours